

# Le «Crêt aux Ifs» du Bois de Seyte

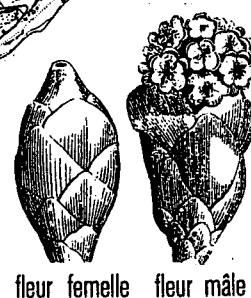
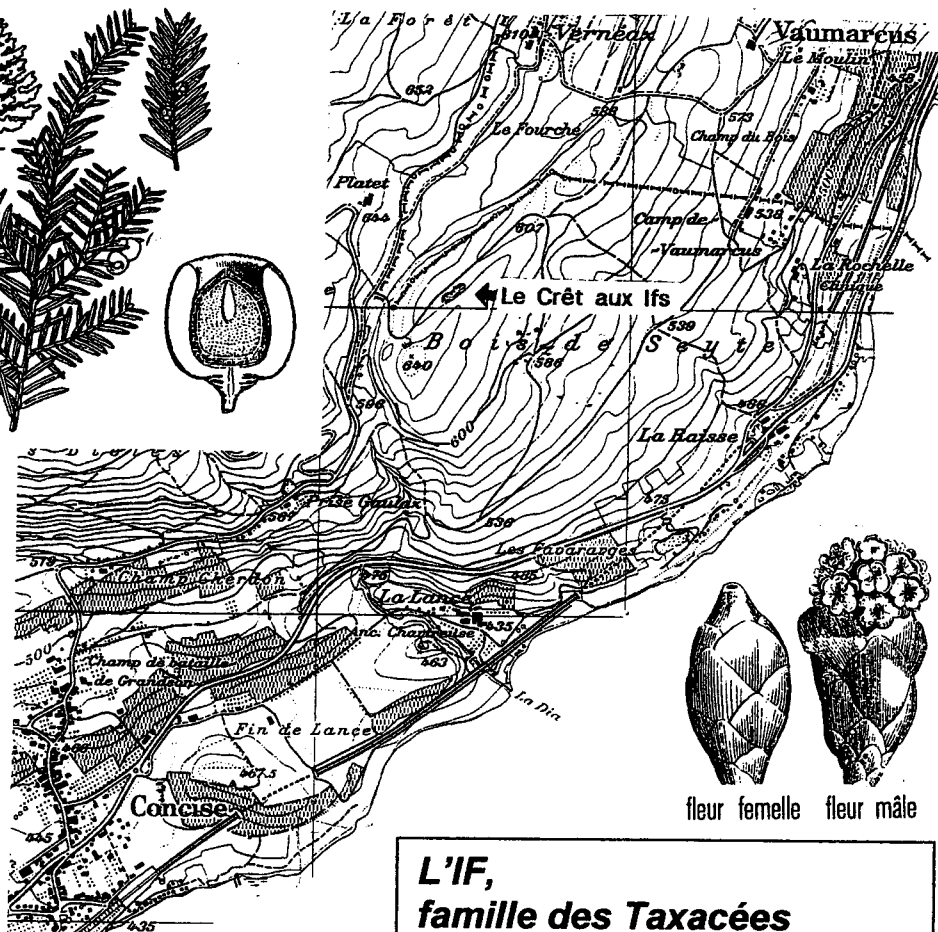
## Le Bois de Seytes

(Nemus Sertis en 1194,  
Seytis en 1308).

Forêt située sur le versant inférieur Est du Mont Aubert (altitude 470-640 m) entre Concise et Vaumarcus. Elle est délimitée par la route Concise-Vaumarcus, la limite cantonale et le ravin du petit ruisseau vauclusien de la Diaz.

Rachitique il y a 2 siècles, la forêt de Seytes resta longtemps exploitée de manière abusive et anarchique. Les baillis distribuèrent les arbres selon leur bon vouloir et les habitants des alentours y puisèrent non seulement le bois auquel ils avaient droit selon des coutumes ancestrales, mais les vols étaient monnaie courante. La forêt, malgré sa surface sans cesse diminuée et ses peuplements de plus en plus clairsemés, était toujours considérée comme une réserve inépuisable.

C'est en 1851 que Edmond Davall, fondateur de l'économie forestière vaudoise, remit en question la vocation de Seyte en tant que forêt à chênes avec mélange de hêtres. Par la suite, donnant priorité au hêtre, le chêne, qui surtout correspondait aux besoins du monde «agricole» par la «glandée», perdit alors sa place dominante.



fleur femelle fleur mâle

## L'IF, famille des Taxacées

*L'if est dioïque, c'est-à-dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles, groupées en cônes, sont portées sur des pieds différents.*

*La graine de l'IF, entourée d'un arille (enveloppe charnue rouge), prend une allure de baie. Il s'agit en réalité d'un pseudo-fruit.*

*L'if, qui était déjà présent dans les forêts de l'ère secondaire il y a 150 millions d'années environ, est un original !*

*En effet, il présente quelques particularités qui le distinguent de ses «cousins» les conifères. Ainsi, au contraire des Pins et des Sapins, par exemple :*

**Toutes les parties de l'if (bois, écorce, feuilles, graines) contiennent un alcaloïde mortel, la taxine, toxique même à faible dose : 20 gr de feuilles par kilo de poids vif suffisent à tuer un lapin. Chez les moutons et les chèvres, tout comme chez la vache, la dose est de 10 à 12 gr. Mais elle n'est que de 2 gr pour un cheval, un âne ou un mulet. Seul l'arille est dépourvu de poison, donc comestible (ne pas avaler la graine !)**

- il n'a pas de résine,
- il rejette de souche lorsqu'on le coupe à la base,
- il supporte bien la taille (on utilise cette faculté pour le «sculpter» et en faire des buissons aux formes multiples),
- sa croissance est très lente,
- il peut dépasser 1000 ans d'âge,
- son bois est très dur (le plus dur de tous les conifères),
- il ne produit pas de cônes, mais des pseudo-foies,
- il est hautement toxique.